

Département
MAINE ET LOIRE

Commune
Beaucouzé

**Tournée annuelle
de conservation cadastrale**

**AVIS AUX
PROPRIÉTAIRES FONCIERS**

Les propriétaires fonciers sont informés que **M. SORIN**, géomètre du Cadastre, accompagné le cas échéant de son aide-géomètre **M. LHERIAU**, sera de passage sur la commune entre le **15 janvier 2024** et le **15 Mars 2024** afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire.

A Beaucouzé
le 08/01/2024

A/le Maire
Nicolas LEFEVRE
Adjoint à l'urbanisme

